



RIEN NE CHANGE

Après l'agression dont avait été victime notre valeureux camarade le jour de Noël par un détenu réfractaire au dialogue et à la pondération 2025 commence tout aussi mal.

Hier, vers 10h30, un détenu refuse d'obtempérer suite à une fouille à corps diligentée en raison de suspicions de détention d'objets interdits.

Le détenu se montre alors virulent et tente d'intimider nos collègues dans un premier temps.

Constatant le professionnalisme de nos collègues le détenu est monté d'un cran et a alors cherché les intimidations physiques.

Face à la virulence de ce mineur, la maîtrise de l'individu avec la venue de renforts était la seule option.

Ne se laissant pas faire, le « sauvageon », **réalisera une balayette et fera lourdement tomber notre brigadier-chef sur le dos.**

Lors de sa conduite en cellule disciplinaire le détenu poursuivra ses insultes et menaces à l'égard de notre gradé et de l'officier présente.

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **félicite les personnels pour leur sang-froid et professionnalisme.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **apporte son total soutien à notre collègue victime de cette agression et espère des blessures superficielles.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **s'inquiète de la situation RH de l'EPM et regrette que notre Direction interrégionale n'ait pas ouvert de postes à la cap de brigadier-chef malgré nos demandes.**

SLP **FO Justice** EPM Orvault

Le : 10/01/2024

